Virginie Altemir
Gérard Mie
Audrey Touron
Conseillers municipaux
eyguieres.info@gmail.com

Monsieur Florent Picard
4ème Adjoint, délégué aux finances
263 bis Rue des Cerisiers
13430 Eyguières

À Eyguières le 19 octobre 2021
Lettre AR n°3 E 001 036 1004 5

Cher Monsieur,

Nous faisons suite aux précédents courriers et diverses sollicitations que nous vous avions adressés et pour lesquels nous restons dans l'attente de votre retour.

Pour les dossiers relatifs aux ventes immobilières, ils font l'objet de recours auprès du tribunal administratif de Marseille. La pertinence des éléments irréguliers a d'ailleurs amené le prétendu acheteur du bâtiment de l'ancienne gendarmerie à retirer son offre. Lors du conseil municipal du 19 février 2021 relatif à cette vente, nous vous avions alerté sur les éléments suspicieux de ce dossier.

Le recours relatif à la vente de l'ancien hôtel de ville est toujours en cours d'instruction. La décision afférente a été votée en séance le 15 décembre 2020.

Dans la mesure où nous ne possédons pas votre adresse électronique, nous avions adressé le 8 avril 2021 un mail à votre attention. Vous trouverez ci-joint le mail en question.

Aussi, nous vous avions adressé un courrier en recommandé avec accusé de réception en date du 17 avril 2021 (AR n°1A 186 257 5845 9) dont vous trouverez une copie ci-jointe. En l'absence de votre adresse postale, ce courrier a été adressé en mairie. Vous a-t-il été transmis ?

Nous souhaitions attirer votre attention sur les différents éléments portant à croire que les actions du maire sont entachées d'illégalité.

Un des dossiers emblématiques révélant de profondes irrégularités est celui du projet SEMOP pour la zone de l'aérodrome et celle dédiée aux sports mécaniques. Deux recours à ce sujet sont instruits.

L'ensemble des recours et des signalements que nous portons aux autorités de contrôle les ont amenées à diligenter plusieurs contrôles de légalité.

Aussi, nous ne pouvons que vous inviter à prendre contact avec le bureau des affaires juridiques de la sous-préfecture d'Aix en Provence (sp-aix-affairesjuridiques@bouches-du-rhone.gouv.fr, 455 ave Pierre Brossollette – CS 20758 – 13617 Aix en Provence Cedex 1) afin de leur transmettre vos éléments d'observation. Nul doute que votre devoir de contrôle sera étudié considérant votre fonction de délégué aux finances. À ce sujet, vous trouverez en pièces jointes un courrier que nous vous avions adressé récapitulant les droits et devoirs des élus.

Si vous rencontrez des difficultés pour alerter les autorités, nous pouvons vous accompagner dans vos démarches. Il vous suffira de vous manifester par mail à l'adresse suivante : eyguieres.info@gmail.com.

Madame Touron est joignable au 06 62 38 27 05 et Madame Altémir au [redacted].

Nous vous informons que ce courrier sera joint aux différents signalements que nous portons afin que les autorités puissent convenir que nous mettons tout en œuvre pour garantir le droit d'information des élus prescrit par le code général des collectivités territoriales.

Nous espérons avoir porté à votre connaissance suffisamment d'éléments et nous vous prions, cher Monsieur, d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Virginie ALTEMIR



Gérard MIE



Audrey TOURON

